

Conciliation études-travail

La conciliation des horaires de travail et des horaires d'étude est une réalité pour un nombre croissant de jeunes. D'un côté, travailler pendant ses études peut permettre au jeune de se familiariser avec le marché de l'emploi, de mieux définir ses aspirations scolaires et professionnelles, d'acquérir des compétences et de développer son autonomie ainsi que son sens des responsabilités. Pour certains jeunes, il s'agit par ailleurs d'une condition d'accès à des études supérieures. D'un autre côté, le cumul d'activités peut conduire les jeunes plus exposés à d'autres facteurs de risque de décrochage. Certaines périodes de l'année sont cruciales, alors que coïncident une augmentation des charges scolaires (examens de fin d'année) et un besoin accru des employeurs en main-d'œuvre (temps des Fêtes pour les commerces, début et fin de l'été pour le secteur touristique, etc.).

Ce que dit la recherche...

Selon un rapport de l'Institut de la statistique du Québec¹ (ISQ), les étudiants québécois seraient proportionnellement plus nombreux que leurs homologues du reste du Canada à occuper un emploi rémunéré durant l'année scolaire. Ils auraient également tendance à y consacrer un plus grand nombre d'heures. Au début des années 2000, 40 % des étudiants québécois à temps plein âgés de 15 à 24 ans occupaient un emploi rémunéré. Ce niveau élevé de participation au marché de l'emploi se traduit par près de 15 heures de travail hebdomadaire, soit environ une heure de plus que pour les étudiants des autres provinces. Environ la moitié de ces étudiants travaillent 15 heures et plus par semaine, ce qui représente une forte progression par rapport aux décennies précédentes. Ces données montrent aussi que 6 % des jeunes de 15 à 19 ans travaillent plus de 25 heures par semaine. Cette proportion s'élève à 14 % chez les 20 à 24 ans.

Il apparaît donc légitime, dans le contexte où le taux de persévérance et de qualification au Québec est sous la moyenne canadienne, de se demander si le fait d'occuper un emploi nuit aux résultats scolaires de l'étudiant ou à son retour à l'école. Laberge² avance que, plus que le total d'heures travaillées, c'est l'effet du cumul des activités (travail, loisirs, activités sociales, etc.) amenant le jeune à diminuer le temps consacré à ses études qui influe négativement sur ses résultats et son engagement scolaire.

Les étudiants qui travaillent de longues heures se distinguent des autres étudiants de différentes façons³ :

- ils ont de moins bons résultats scolaires;
- ils ont peu d'espoir d'obtenir un diplôme, de se rendre au collège ou à l'université;
- ils proviennent de milieux moins favorisés;
- ils sont sous-représentés dans les filières qui préparent aux études supérieures.
- ils réussissent moins bien aux épreuves normalisées;

Globalement, les recherches avancent que l'effet négatif du travail rémunéré est plus faible sur les étudiants qui travaillent moins de 15 heures que sur ceux qui ne travaillent pas du tout. Autrement dit, les étudiants travaillant un peu moins de 15 heures auraient de meilleurs résultats et décrocheraient moins que ceux qui ne travaillent pas du tout. Cependant, pour les étudiants qui travaillent plus de 15 heures, l'effet négatif est supérieur à celui observé chez ceux qui ne travaillent pas et augmente encore pour ceux qui travaillent plus de 30 heures.

Ces constats doivent cependant être interprétés avec prudence. Si le fait de travailler peut avoir un impact négatif sur les résultats scolaires, il est aussi possible que la décision de travailler soit motivée par un désintérêt pour l'école et de faibles résultats scolaires. Une étude américaine menée auprès de 1 800 étudiants du secondaire⁴ démontre que ceux qui travaillaient de longues heures, par choix ou par nécessité, étaient moins engagés dans leurs études et moins intéressés par l'école avant de commencer à travailler. Ainsi, si le travail rémunéré a un effet sur l'engagement scolaire, l'engagement scolaire a aussi un effet sur la décision de travailler.

Pour en savoir plus

Réseau des instances régionales de concertation (IRC), Chantier national conciliation travail-études <http://www.perseverancescolaire.com/travail-etude/>
 Travail pendant les études, la performance scolaire et l'abandon <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/99s-41.pdf>

[1] Gauthier M-A., Labrie M-P. (2013), *Le travail rémunéré chez les étudiants québécois*. Institut de la statistique du Québec. Coup d'œil sociodémographique, Février 2013, no. 23.

Repéré sur : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2013/coupdoeil_sociodemo_no23.pdf

[2] Laberge L. (2012), *Effets du cumul d'activités et de contraintes de travail sur la SST des jeunes travailleurs aux études*, Présentation de résultats de recherche, groupe Écubes

<http://www.irsst.qc.ca/-webtv-contraintes-travail-SST-jeunes-travailleurs-etudes.html>

[3] Steinberg L. D., Fegley S. et Dornbusch S. M. (1993), *Negative impact of part-time work on adolescent adjustment: Evidence from a longitudinal study*, *Developmental Psychology*, 29, 171-180.

[4] Warren J-R., LePore P-C. et Mare R-D. (2000), *Employment During High School: Consequences for Students' Grades in Academic Courses*, Center for Statistics and the Social Sciences University of Washington.

Repéré sur : <http://www.ccss.washington.edu/Papers/wp2.pdf>

Pour agir efficacement...

Intervenir sur la conciliation études-travail pour favoriser la persévérance scolaire ne peut se limiter à un simple ajustement des heures travaillées. Il y a actuellement un consensus social sur l'importance de limiter les effets négatifs du travail rémunéré sur la réussite des élèves. Dans ce contexte, la mise en place des programmes de sensibilisation à la conciliation études-travail qu'on voit apparaître dans la plupart des régions du Québec est nécessaire.

Par contre, il faut également s'assurer que ceux-ci englobent l'ensemble de la problématique liée au travail des jeunes et non pas seulement l'adaptation des horaires de travail et le nombre d'heures effectuées par ceux-ci pendant leur scolarité. En effet, des chercheurs se sont attardés à la relation entre la réussite scolaire et le travail rémunéré. Il est apparu important d'intervenir également sur ce qui peut amener un jeune à se trouver un travail et à y consacrer beaucoup de son temps — des résultats scolaires insatisfaisants, de faibles aspirations scolaires et professionnelles, des habitudes de surconsommation, etc.

Quelques pistes pour agir efficacement sur la conciliation études-travail...

Valoriser l'établissement scolaire comme milieu de vie (vie étudiante, activités parascolaires, stages d'un jour, possibilités de travail rémunéré en milieu scolaire, etc.)

Engager le personnel responsable de l'information et de l'orientation scolaires dans des actions de conciliation études-travail (approche orientante, stages, mentorat, etc.)

Sensibiliser le personnel des écoles à l'importance du projet d'études du jeune lié à ses aspirations professionnelles, sans minimiser l'importance du travail rémunéré

Sensibiliser les parents à leur rôle d'accompagnement dans le cadre de la conciliation études-travail et les amener à assumer ce rôle (horaire des cours, temps consacré au travail scolaire, à l'emploi et aux loisirs, consommation, aspirations professionnelles, attentes envers l'école, le travail, la famille, etc.)

Sensibiliser les parents à l'importance de la valorisation du projet d'études de leur enfant, en allant au-delà de l'aspect financier de l'emploi étudiant

Accroître la responsabilité des employeurs et de la communauté comme partenaires de la réussite (souplesse des horaires de travail, adaptation de la tâche, reconnaissance du dossier scolaire des jeunes, messages de persévérance scolaire, parrainage, mentorat, etc.)

Offrir aux jeunes des activités de formation et de sensibilisation (gestion des priorités, gestion du temps, gestion du stress, gestion du budget et des habitudes de consommation, etc.)